

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 11 mars 2020 à 18h

Présents : Mmes Monique Mérilhou - Vanessa Portaz - Fabienne Sacchi  
MM. André Alaria - Jean-Marc Buttard - Adrien Kempf - Christian Sacchi

Absents : Fabrice Dejean (qui a donné procuration à Adrien Kempf)  
Romain Buttard

Présente également : Martine Kempf  
Secrétaire de séance : Jean-Marc Buttard

Le compte rendu de la réunion du 20 février 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Renonciation à l'exercice du droit de préemption pour la vente de l'immeuble et du terrain cadastrés A 2252 et A 3002 (rue de Garet et rue des Jardins) appartenant à Mme Fabienne Portaz au profit de Mme Ingrid Chapel.

### **1° - Finances : Budgets primitifs et fiscalité 2020**

#### - Vote des taux 2020

A ce jour, l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 n'a pas encore été transmis aux collectivités et ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal

#### - Attribution des subventions 2020 aux associations

Sur proposition de la Commission Finances, Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le tableau d'attribution des subventions aux associations pour l'année 2020.

- une subvention exceptionnelle de 500 € est allouée à l'Union Sportive Modane dans le cadre du tournoi régional Benjamins qui aura lieu le week-end des 13 et 14 juin 2020.

Amicale du personnel Modane	780 €
Anciens combattants d'Avrieux	500 €
Association artistique de Modane	200 €
Avrieux, Mémoire et Patrimoine	400 €
Club de tir de Modane	500 €
Club des sports de La Norma	23 500 €
Comité de jumelage Avrieux / Piedicavallo	1 000 €
Croix rouge française	100 €
MF Dancing club	100 €
Amicale don du sang	100 €

Ensemble chorale "Le petit bonheur"	100 €
Les restaurants du cœur	100 €
Loisirs créatifs modanais	100 €
AAPPMA Aussois Norma pêche	200 €
Résidence Pré Soleil	300 €
ACCA "la Scolette"	300 €
Sou des écoles Avrieux-Villarodin-Bourget	800 €
Tous les Arts	200 €
GRAC	200 €
Union sportive de Modane (USM)	500 €
USM (anniversaire 100 ans)	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 480 €</b>

- Budget principal

Monsieur Christian Sacchi présente le budget au Conseil municipal. Il s'équilibre en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes, à la somme de **3 545 742.04 €** respectivement :

- Section de fonctionnement : **1 841 611.65 €**
- Section d'investissement : **1 704 130.39 €**

Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

- Acquisition d'une balayeuse.....	13 000 €
- Salle polyvalente (changement porte & fenêtres (petite salle) .....	30 000 €
- VRD - Enrobés.....	40 000 €
- Église : réhabilitation du clocher.....	100 000 €
- Réhabilitation bâtiment boulangerie (toiture 2 <sup>ème</sup> tranche + huisseries)	115 000 €
- Études réhabilitation du presbytère.....	30 000 €
- Aménagement du cimetière.....	181 000 €
- Lotissement « Chevrote ».....	41 000 €

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget principal.

- Budget eau/assainissement

Monsieur Christian Sacchi présente au Conseil municipal le budget eau/assainissement qui s'équilibre en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes, à la somme de **899 850.77 €** respectivement :

- Section d'exploitation : **294 309.37 €**
- Section d'investissement : **605 541.40 €**

Les principaux investissements pour 2020 sont les suivants :

- Quartier Mollard d'en haut.....	15 400 €
- Acquisition de compteurs pour la télérelève.....	2 000 €
- Chantier TELT : alimentation en eau.....	385 000 €

(cette somme est une avance, TELT s'est engagé à rembourser la commune à réception des titres de recettes).

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget eau/assainissement.

#### - Budget de la Redoute Marie-Thérèse

Monsieur Christian Sacchi présent au Conseil le budget primitif de la Redoute Marie-Thérèse. Ce dernier, comprenant seulement une section de fonctionnement, s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de **94 000 €**.

Pour cette année, le montant de la subvention communale est de 15 000 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget Redoute M-Thérèse.

#### - Budget de la Régie électrique

Monsieur Christian Sacchi présente au Conseil le budget préalablement présenté au Conseil d'exploitation du 10 mars 2020.

Par 7 voix POUR et 1 CONTRE, le Conseil municipal adopte le budget pour un montant s'équilibrant en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes, à la somme de 853 444.93 € respectivement :

- Section d'exploitation : 367 651.17 €
- Section d'investissement : 485 793.36 €

Les principales opérations d'investissement pour l'année 2020 sont :

- Études Natura 2000 Alimentation chantier TELT..... 2 400 €
- Alimentation chantier TELT..... 335 100 €
- (cette somme est une avance, TELT s'est engagé à rembourser la commune à réception des titres de recettes).

### **2° - Ressources humaines : recrutement du personnel saisonnier**

Le Conseil municipal décide de renouveler l'embauche du personnel saisonnier et des étudiants. Une affiche sera apposée afin que les candidats puissent adresser leurs demandes avant le 10 avril 2020 (pour les personnes à la recherche d'un emploi et inscrites au Pôle emploi) et avant le 5 mai 2020 (pour les étudiants âgés de 16 à 18 ans).

### **3° - Élections municipales : tableau des permanences**

Le Conseil municipal dresse le tableau des permanences pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.

### **4° - Divers :**

- Demande d'admission en non-valeur 2020 :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Mme Forget, Comptable public, a transmis un état de produits pour décision d'admission en non-valeur, dans le budget « Eau-Assainissement. ». L'ensemble des procédures de recouvrement ayant été mises en œuvre, il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur cette demande, dont le montant s'élève à 20.80 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal admet en non-valeur cette somme sur le budget Eau-Assainissement.

- Au terme de ce mandat, Monsieur Maire remercie chaleureusement l'ensemble du Conseil municipal pour son travail et son engagement au service d'Avrieux et de ses habitants.

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 20h00.



Le Maire, Jean-Marc BUTTARD